



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Familles à Énergie Positive : réunion de lancement le 29 novembre

Du 1^{er} décembre 2018 au 30 avril 2019, plusieurs foyers venus de toute l'agglomération vont se lancer le défi de réaliser au moins 8% d'économie d'énergie par rapport à l'hiver dernier. Et pourquoi pas vous ?

Afin de présenter le défi aux derniers inscrits, créer les équipes, expliquer le fonctionnement du site (configuration des comptes, relevés des consommations...) et répondre à toutes les questions, une réunion de lancement aura lieu jeudi 29 novembre à 19h au siège de l'Agglo. L'occasion de venir s'informer directement auprès de Jean-Paul Rousset, l'animateur du défi, qui suivra les équipes tout au long du challenge.

Quelque soit votre situation, vous pouvez participer gratuitement au défi, que vous soyez locataire, propriétaire ou même colocataire. Il suffit de rejoindre une équipe ou d'en former une avec vos amis, vos voisins ou d'autres habitants du territoire. Pour accompagner chaque famille, un kit "économies d'énergie" est fourni par EDF avec de nombreux outils : sablier de douche, isolant pour porte ou fenêtre, bas de porte isolant, thermomètre, aérateur de débit pour robinet, régulateur de débit douche, prise coupe veille USB...

Réduire sa consommation d'énergie et sa production de déchets

Cette année, le défi s'étend à une nouvelle thématique : la réduction des déchets. Grâce à des ateliers animés par le SICTOM du Marsan, les foyers volontaires vont apprendre des écogestes simples, qu'ils pourront ensuite mettre en pratique chez eux. Des pesons leur seront également distribués afin de réaliser des pesées régulières et ainsi pouvoir comparer l'évolution de la quantité de déchets produite par le foyer.

Réunion publique de lancement / jeudi 29 novembre à 19h au siège de Mont de Marsan Agglo
Suivie d'un pot de l'amitié

Inscriptions ouvertes jusqu'au 1^{er} décembre sur <http://lemarsan.familles-a-energie-positive.fr/>

Contact presse : Margot Marcial / Mont de Marsan Agglo
Tél. : 05.58.46.30.45 / montdemarsan-agglo.fr